

Session 2018 - Postes aux concours du second degré



La saignée !

2580 postes en moins et potentiellement une diminution de 30 % du nombre de lauréats

Maintien des postes aux concours internes et réservés mais...

La suppression de 2580 postes aux concours du 2nd degré correspondant selon le ministre aux postes non pourvus aux concours de la session 2017, la baisse des postes à la session 2018 était présentée comme indolore. Il n'en est rien ! Aux concours internes, le nombre de postes, insuffisant pour titulariser les personnels précaires, est certes maintenu. Celui des concours réservés est légèrement augmenté alors que près de 54 % des postes mis à ces concours n'étaient pas pourvus l'an passé. Il est à craindre comme les conditions d'inscription ne se sont pas assouplies que **1200 postes ne soient pas pourvus**.

Une baisse en moyenne de 20 % à l'ensemble des concours externes

Le nombre de postes aux concours externes et 3^e concours baisse en moyenne de 20 %, affecte tous les concours et toutes les disciplines dont par exemple les CAPES externes (-20,26%), les agrégations (-19%) le CAPEPS(-21,25), les CAPLP(-17,71)... La documentation est tout particulièrement maltraitée avec une perte de 33 % de postes à l'interne, 28 % à l'externe et fermeture de la section au 3^{ème} concours.

Une baisse en réalité bien plus forte que celle annoncée

Au vu des résultats de l'an passé, et compte tenu de la baisse du nombre d'inscrits dans certaines disciplines à la session 2018, ces choix de répartition risquent d'aboutir à une baisse de recrutement encore supérieure à la baisse des postes offerts. Par exemple, au CAPES d'allemand il est prévu 275 postes alors qu'à la session 2017 seulement 125 postes ont été pourvus. En maths 1183 postes offerts en 2018 et 1066 pourvus en 2017, en lettres classiques 183 postes offerts seulement 85 pourvus en 2017. **En juillet 2018 si les postes ne sont pas mieux pourvus qu'en 2017 dans ces disciplines déficitaires, tous concours externes confondus, le nombre de postes non pourvus risque d'avoisiner 710 postes.**

Le nombre de lauréats pour l'ensemble des concours du second degré passerait de 15187 à la session 2017 à 10700 à la session 2018. Soit une diminution bien plus forte que les 2600 suppressions de postes de stagiaires annoncées. **Ce serait 4490 lauréats en moins soit une perte potentielle de près de 30% de lauréats.**

Le gouvernement ne fait pas le choix d'améliorer les conditions de travail, d'études et d'emploi

C'est une logique comptable qui est à l'œuvre. Ce gouvernement n'a pas choisi d'améliorer les conditions d'étude des élèves. Il y aura moins d'enseignants pour encadrer les collégiens et lycéens plus nombreux dans les prochaines années (+20000 à la rentrée 2018) et alors même que le pourcentage de non titulaires est en augmentation notamment dans les académies peu attractives. Ce gouvernement ne fait pas le choix d'offrir aux étudiants des emplois stables. La période récente a montré qu'il était difficile d'attirer des étudiants vers l'enseignement, malgré une augmentation du nombre de postes aux concours. La lourde baisse des postes peut les décourager de se présenter aux concours. Pour la première fois depuis trois ans le nombre d'inscrits diminue légèrement de 3,1 % au CAPLP, 3,7 % aux CAPES externes, 5,6 % à l'agrégation.

Nous demandons :

- **un nombre de postes offerts augmenté à la hauteur des besoins** dans toutes les disciplines et tous les corps et tenant compte des pertes accumulées par les postes non pourvus les sessions précédentes,
- **une augmentation du nombre de postes aux concours internes** afin de permettre l'accès à titularisation pour les contractuels,
- **un plan pluriannuel de recrutement** afin d'avoir une réelle visibilité des postes offerts,
- **des aides spécifiques pour les étudiants** et les personnes en reconversion préparant ces concours et **des décharges horaires** pour les AED et contractuels enseignants.

Les syndicats de la FSU SNES, SNEP, SNUEP vous appellent à signer la pétition, à développer toutes initiatives pour exiger un nombre de postes à la hauteur des besoins.